

RACUMIN® Foam

Date de création : 25-05-2019

Date de mise à jour : 25-05-2019

Informations produit

Type de préparation

TP14 - Rodenticides

Racumin® Foam est un nouveau rodenticide sans appât élaboré par Bayer pour contrôler les infestations de rats et de souris. Cette formulation en mousse innovante est la dernière création de la société Bayer en matière de rodenticide. Lorsqu'on doit faire face à des situations où les méthodes d'appâtage traditionnelles ne sont pas applicables (par ex. cavités dans les murs) ou pas efficaces (refus d'appâts), Racumin® Foam peut s'inscrire dans un programme de lutte contre les rongeurs et doit être utilisé comme une méthode alternative.

Les utilisations autorisées

Contrôle des infestations de rats et de souris.

Produit destiné à une utilisation par des professionnels spécialistes de la lutte contre les rongeurs.

Mode d'emploi et dose à appliquer pour chaque usage autorisé

Pour obtenir les meilleurs résultats, Racumin® Foam doit être utilisé à température ambiante.

- Porter des gants nitrile (Norme NF EN 374).
- Secouer la bombe vigoureusement jusqu'à ce que la bille de mélange se fasse entendre.
- Fixer le tube applicateur.
- Retirer le bouchon de sécurité et le conserver dans un endroit sûr.
- Ne pas appliquer sur des surfaces sensibles aux taches ; effectuer un test si nécessaire et essuyer l'excédent de mousse avec une serviette en papier sèche.
- Appuyer sur le bouton pour libérer la mousse.
- Appliquer la mousse au niveau des trajets identifiés, passages, points d'entrée / trous, traces à couvert et cavités dans les murs (voir doses ci-dessous).
- En cas d'application en hauteur, s'assurer que l'aérosol est maintenu à la verticale. Veiller à ce que le dépôt de mousse ne soit pas susceptible de tomber.
- Sur les trajets, créer un obstacle avec de la mousse ; le rongeur devra le franchir, et ainsi, son corps sera en partie enduit de mousse.
- Important : Pour permettre aux rongeurs de continuer à utiliser leurs points d'entrée, ne pas boucher totalement les trous avec la mousse : ils doivent rester clairement visibles. S'assurer que l'obstacle ne puisse pas être contourné par le nuisible.
- Appliquer à plus de 2 m de toute source d'alimentation et de toute surface susceptible de recevoir des denrées alimentaires.
- La mousse ne doit pas être accessible aux enfants, aux animaux domestiques, au bétail et à la faune sauvage.
- Replacer le bouchon de sécurité lorsque l'application de Racumin® Foam est terminée.
- La mousse qui a été appliquée persiste habituellement pendant une douzaine de jours, en fonction de la température et de l'humidité. Elle se désagrège progressivement pour devenir in fine une poudre collante.

Dose par point d'application:

Rats (*Rattus norvegicus* et *Rattus rattus*)

- Dose maxi autorisée : 20 g - 30 g
- Dose pratique recommandée* Quantité totale : 7 g à 12 g
- Dose pratique recommandée* Quantité/seconde : 2 g à 4 g /seconde

Souris (*Mus musculus*)

- Dose maxi autorisée : 4 g - 30 g
- Dose pratique recommandée* Quantité totale : 2 g à 7g
- Dose pratique recommandée* Quantité/seconde : 2 g à 4 g /seconde

L'identité de toute substance active biocide contenue dans le produit et sa concentration en unités métriques

Contient : 0,4 % coumatetralyl m/m

Précautions d'emploi

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351+ P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410 + P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122 °F.

Elimination en toute sécurité du produit biocide et de son emballage

- Produit:

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

- Emballages contaminés

Avant élimination s'assurer que le récipient de l'aérosol est complètement vide.

Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Vider, rincer et éliminer les emballages vides. Les remettre à un service de collecte spécifique aux produits professionnels comme la filière ADIVALOR, ou à un autre service de collecte spécifique comme EcoDDS pour les produits grand public.

Des indications concernant les mesures de précaution à prendre pendant l'utilisation, le stockage et le transport

Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éloigner toute source d'ignition.

Présentations

Présentation et quantité

Aérosol de 500ml

Code GTIN : 3700479004628

Le numéro de l'autorisation (si obtenu)

A.M.M. Biocide n° : FR-2015-0025

N°Inventaire : 46236

Laboratoire



Science For A Better Life®

BAYERHEALTH CARE SAS
Animal Health
10, place de Belgique - BP 103
92254 LA GARENNE COLOMBES
Cedex
Tel: 01 49 06 56 00
Fax: 01 49 06 58 48
<http://www.bayer.fr>